

A l'attention des conseillers

communautaires de Xaintrie Val' Dordogne

Affaire suivie par :
Maryline PARMENTIER – Secrétaire de Direction
N/réf. : MP/8.04.22/NB
Tél. : 05 55 91 01 75
Courriel : maryline.parmontier@xaintrie-val-dordogne.fr

Objet : Convocation au Conseil Communautaire de Xaintrie Val' Dordogne

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

JEUDI 14 AVRIL 2022 A 20H00 A LA SALLE POLYVALENTE DE BASSIGNAC LE HAUT

L'ordre du jour de cette session est le suivant :

AFFAIRES GENERALES

1) Compte-rendu des délégations consenties au Bureau Communautaire

FINANCES

- 2) Affectation du résultat de l'exercice 2021 - Budget annexe ZA du Longour
- 3) Clôture du Budget annexe de la ZA du Longour
- 4) Approbation du Rapport définitif de la CLECT
- 5) Approbation des montants des attributions de compensation définitive aux communes
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2021 - Budget général
- 7) Vote des Taux d'Imposition 2022
- 8) Taxe GEMAPI - Vote du produit pour l'année 2022
- 9) Approbation du Budget primitif 2022 - Budget général
- 10) Affectation du résultat de l'exercice 2021 - Budget annexe Ordures Ménagères
- 11) Adoption du Taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
- 12) Approbation du Budget primitif 2022 - Budget annexe Ordures Ménagères
- 13) Affectation du résultat de l'exercice 2021 - Budget annexe des Tours de Merle
- 14) Approbation du Budget primitif 2022 - Budget annexe « Tours de Merle »
- 15) Approbation de la convention financière annuelle - Contrat de Relance et de Transition Écologique
- 16) Approbation de la convention pour l'attribution d'un fonds de Concours à la Communauté de Communes

RESSOURCES HUMAINES

- 17) Autorisation de recours au Service Civique
- 18) Adhésion au CPCV (Coordination pour Promouvoir Compétence et Volontariat) SUD OUEST
- 19) Modification du Tableau des Effectifs
- 20) Fixation de la rémunération du contrat de projet « Chef de projet Petites Villes de Demain »

CULTURE

21) Résiliation de la convention entre la ville de Tulle et la Communauté de Communes - Conservatoire de Musique et de Danse

URBANISME

21) Projet « Pole Sécurité » Procédure de déclaration de Projet en application de l'article L300-6 du code de l'Urbanisme - Désignation d'un commissaire enquêteur

TOURISME

- 22) Convention de Gestion des Gorges de la Maronne et Tours de Merle avec le conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine
- 23) Convention d'Entretien et de Mise en Valeur du Jardin des Tours de Merle avec l'Association "De la Forêt au Jardin"

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,
Nicole BARDI.